

**OBJET DU MARCHE : RENFORCEMENT BALCONS**  
**Résidence Beaugency**  
**44 Rue Henri Martin 76100 ROUEN**

**I - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :**

LOGEAL IMMOBILIERE SA  
 5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX  
 TEL : 02.35.95.92.00

**II – COMMUNICATION**

**Moyen d'accès aux documents de la consultation :**

- Lien URL d'accès vers les documents de la consultation
- Description des modalités d'accès aux documents de la consultation

Les demandes de dossier de consultation sont **téléchargeables sur le site <https://www.marches-securises.fr/>**

**III- PROCEDURE**

**Type de procédure :** procédure adaptée passée en application du code de la commande publique entré en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2019.

**Procédure adaptée ouverte**

**Critères de sélection des candidatures (cf. également l'article prévu à cet effet dans le règlement de la consultation)**

- 1- Lettre de candidature (DC1) précisant le lot pour lequel l'entreprise souhaite répondre signée par une personne habilitée à engager l'entreprise
- 2- un pouvoir de signature si nécessaire
- 3- le formulaire DC2 signé en original pour les renseignements permanents de l'entreprise : situation fiscale, situation sociale, capital social, chiffres d'affaires, les renseignements particuliers au marché : moyens du candidat (personnels, matériels), références, qualification (Qualibat ou équivalent), certification
- 4- Les références de chantiers similaires récents (les trois dernières années) avec leurs montants, les coordonnées du maître d'ouvrage et de son représentant.
- 5- un extrait K Bis de moins de 3 mois
- 6- si le candidat est en Redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

**Critères de jugement des offres (cf. également l'article prévu à cet effet dans le règlement de la consultation)**

<b>CRITERES DE JUGEMENT</b> (NDLR : selon la spécificité de l'achat envisagé)	<b>CALCUL DE LA NOTE</b>	<b>PONDERATION</b>
<b>1 - Valeur technique (1) jugée sur la base du mémoire remis:</b>	Somme des notes indiquées dans la colonne de gauche	50 pts
Moyens humains et matériel affectés au marché - 20 points		
Moyens techniques affectés au chantier - 10 points		
Planning et délais - 15 points		
Respect des contraintes environnementales - 5 points		
(Somme des deux notes de sous-critères sur 5 pour avoir une note sur		

10. Cette note sur 10 sera ensuite divisée par deux pour avoir une note sur 5 points).		
<b>2 - Prix des prestations</b>	50 pour le prix le plus bas puis classement relatif (prix le plus bas / prix proposé)*50	50 pts

**Possibilité d'attribution sans négociation**

Le pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer sans négociation.

**Négociation :**

L'acheteur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre (Prix + Qualité technique). Le cas échéant, il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre l'acheteur public et les candidats.

**Techniques d'achat :** sans objet

**Réduction du nombre de candidats :** non

**L'acheteur exige la présentation de variantes**

La présente consultation est lancée **SANS VARIANTES OBLIGATOIRES** (article R.2151-9 du code de la commande publique).

En ce qui concerne le sujet des Variantes facultatives (émises à l'initiative de l'entreprise selon l'article R.2151-8 du code de la commande publique, elles sont interdites pour tous les lots.

**IV - IDENTIFICATION DU MARCHE**

**Intitulé du Marché : 2025DT18 RENFORCEMENT BALCONS  
Résidence Beaugency  
44 Rue Henri Martin 76100 ROUEN**

**Type de marché :** travaux

**Lieu principal d'exécution :** rouen (76100)

**Délai d'exécution prévu :** Le délai d'exécution global est fixé à 6 mois à compter de la notification de l'ordre de service de préparation et d'installation de chantier (1 mois pour la période de préparation et d'installation du chantier et 5 mois y compris congés pour la durée d'exécution des travaux et du chantier à proprement parler).

**L'existence de tranche :** non

Il n'y a pas de tranches ferme(s) ni de tranche conditionnelle(s)

**V - DESIGNATION DES LOTS :**

**Marché alloti :** oui

**Description des lots :**

LOT	INTITULE DU LOT
1	- Réparation et peinture

2	- Métallerie et serrurerie
---	----------------------------

**MODALITE D'ATTRIBUTION DES LOTS** : Les candidats pourront répondre à un ou plusieurs lots. Le groupement d'entreprises à mandataire commun est autorisé.

**VI – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

Visite obligatoire : non

**VII – REMISE DES OFFRES**

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 03 juin 2025 à 12H00**

**ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :**

Les offres seront à retourner par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à LOGEAL IMMOBILIERE par voie dématérialisée via la plate-forme de dématérialisation [www.marches-securises.com](http://www.marches-securises.com) ou par courriel au plus tard 7 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

**- renseignements d'ordre administratif :**

MME Léa COURRIER  
Direction Administrative et Financière  
Gestionnaire de marchés

**-renseignements d'ordre technique**

MME Audrey POISSON  
Direction Développement du Patrimoine  
Chargée d'Opérations

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

- 1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet.
- 2°) Soit un référé contractuel, en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique).
- 3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal compétent est le Tribunal de Judiciaire de Lille.

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 30 avril 2025**